

## Avant-propos

Par Pierre BOISSON\* et Pierre COUVEINHES\*\*

Notre ami Yves Martin, disparu en 2010, a exercé pendant de nombreuses années une influence décisive sur les politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des risques et de l'énergie.

Un colloque tenu le 19 mai 2011 à Mines ParisTech a permis de réunir diverses personnalités l'ayant côtoyé dans son parcours professionnel, qui ont accepté de témoigner sur l'homme qu'il était, et sur son activité au service de l'intérêt général. La première partie de ce numéro de *Responsabilité & Environnement* regroupe les contributions des participants qui ont bien voulu fournir une version écrite de leur intervention (1).

Lors du riche débat qui a conclu ce colloque, plusieurs intervenants ont souligné avec force que les problématiques développées par Yves Martin gardaient toute leur actualité, et que plusieurs instruments d'action dont il avait recommandé la mise en place s'avèrent, aujourd'hui plus que jamais, des réponses pertinentes à des questions engageant l'avenir de notre pays, voire de notre planète.

Après le colloque, plusieurs personnes nous ont demandé de leur communiquer des textes rédigés par Yves Martin sur différents sujets. Cela nous a amenés à décider de publier dans une deuxième partie de ce numéro une sélection de ces textes, que nous avons regroupés sous cinq grands thèmes. Chacun de ces thèmes est introduit par un texte de présentation rédigé par une personnalité engagée dans le domaine concerné, et donc particulièrement apte à juger des enseignements qui peuvent être tirés, encore de nos jours, de la démarche d'Yves Martin.

\*  
\* \*

Les interventions présentées lors du colloque du 19 mai 2011 apportent un éclairage très vivant sur la personnalité d'Yves Martin, ainsi que sur l'originalité et la force de sa démarche dans les différents domaines où il est intervenu pour définir et promouvoir l'action publique. Les échanges ont permis de souligner les traits de caractère d'un « visionnaire pragmatique », mettant, dans une perspective de long terme, « l'économique et le social au cœur de sa réflexion ».

Dès son enfance, Yves Martin a été proche de la nature, curieux de comprendre la complexité de notre terre. A l'Ecole des mines de Paris, il se forme à la science économique auprès de Maurice Allais, et à la géologie avec Jean Goguel. Son premier poste l'amène à lever la carte géologique d'une région du Sahara. En cela s'exprime déjà son attirance pour le terrain et les hommes de terrain, dont les connaissances et les jugements sont trop souvent

mal reconnus par leur hiérarchie. Yves savait observer et écouter. S'il considérait avec une certaine méfiance les concepts généraux et les modèles théoriques, il attachait en revanche beaucoup d'importance à l'innovation et à la recherche scientifique. Citons, à titre d'illustration, l'action déterminée qu'il a menée avec Michel Turpin pour reconverter le Centre d'Études et de Recherches des Charbonnages (CERCHAR), devenu aujourd'hui l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS).

Homme de terrain, Yves était également un homme de missions. C'est donc tout naturellement que les autorités politiques lui ont confié la responsabilité de défricher des actions nouvelles : la première agence de l'eau, la Mission de lutte contre le bruit (2), la Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES), etc.

Yves Martin considérait que son statut de fonctionnaire était pour lui une chance, car il lui conférait une grande liberté pour l'action publique au service de son pays. « Fonctionnaire en mission », il avait une pratique exigeante, consistant à exprimer sous forme de notes concises, pour un sujet précis, les enjeux vus sous l'angle de l'intérêt général, les données disponibles y afférant et les modes d'action pour progresser en direction du but poursuivi.

Les notes regroupées dans la deuxième partie de ce numéro doivent être replacées dans leur contexte. La plupart d'entre elles étaient, avant tout, un outil de travail pour l'action, visant à présenter les clés d'un raisonnement à un interlocuteur afin de susciter confrontation et débat (notamment dans le but de mobiliser la matière grise de ses collaborateurs !). Quelques-unes d'entre elles avaient pour objet d'informer ou de sensibiliser des interlocuteurs extérieurs, parfois des responsables politiques (3).

Pour tous les sujets auxquels il s'est intéressé, Yves s'est attaché à en préciser les enjeux de long terme qui devaient, à ses yeux, fonder l'intervention publique. Cette vision mobilisatrice du long terme se retrouve dans les différents domaines qu'il a abordés :

- ✓ la gestion de l'eau (sans oublier les eaux souterraines, « ressource mal connue, sous-exploitée et vulnérable ») ;
- ✓ la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qu'il associe non seulement aux enjeux liés à l'utilisation de l'énergie, mais aussi aux modes de production agricole et au potentiel que représente la forêt (pour laquelle l'unité de temps est la centaine d'années) ;
- ✓ la maîtrise de la demande en énergie, qui l'amène à souligner l'importance des choix retenus en matière de transports, d'habitat et d'organisation urbaine, qui engagent le très long terme ;

la sûreté nucléaire pour laquelle, dès 1974, il met clairement en évidence la nécessité de disposer d'un organisme indépendant et d'établir une concertation internationale au niveau politique.

Pour Yves Martin, la détermination des enjeux à long terme ne pouvait qu'être le résultat d'un travail collectif ; sa démarche a donc toujours consisté à aller au contact des praticiens et des experts (les forestiers, les spécialistes du transport, les agronomes, etc.). Il considérait que la perception partagée de ces enjeux avec les diverses *parties prenantes* constituait un préalable à la définition des objectifs et des outils. Bien entendu, les enjeux devaient être actualisés en permanence, afin de tenir compte des évolutions technologiques, économiques et politiques.

Une fois les enjeux bien perçus et partagés, il devenait possible de se fixer des objectifs et de travailler à l'ingénierie des modes d'action. Conséquence d'une démarche pragmatique fondée sur l'observation et sur l'évaluation, les modalités recommandées par Yves pour l'action publique pouvaient être très différentes selon le domaine considéré, notamment en fonction de l'échelle à laquelle se posaient les problèmes :

- ✓ pour l'eau, il était attaché à une gestion au plus près du terrain, par des organismes dédiés (les agences de bassin) regroupant au niveau local l'ensemble des parties prenantes ;
- ✓ pour la maîtrise de l'énergie, la complexité des actions à mener et la concurrence des gros producteurs d'énergie requérait à ses yeux un organisme de taille nationale, doté de moyens d'intervention importants (ce fut l'AFME, puis l'ADEME) ;
- ✓ pour le chantier des gaz à effet de serre, Yves était sensible à sa dimension internationale très complexe et il était soucieux, en particulier, de mieux connaître et comprendre la situation et les attentes des pays du Sud.

Mais au-delà de cette diversité dans les modalités, les dispositifs proposés par Yves étaient toujours fondés sur quelques solides principes :

- ✓ privilégier dans la mesure du possible des instruments économiques simples permettant d'agir sur les comportements (notamment le signal-prix). On peut certainement voir là le legs de ses professeurs d'économie à l'Ecole des Mines, Maurice Allais et Marcel Boiteux ;
- ✓ veiller à la stabilité dans le temps des signaux donnés aux agents économiques, afin que ceux-ci puissent adapter leur comportement ;
- ✓ ne recourir à la réglementation qu'en dernier recours ;
- ✓ éviter les mécanismes de marché susceptibles d'être détournés de leur but (tels les Mécanismes de Développement Propres) ou d'être pervertis par la spéculation (comme les quotas de CO<sub>2</sub>) ;
- ✓ évaluer régulièrement le rapport coût/bénéfice des différentes actions, ainsi que leurs éventuels effets indésirables ;
- ✓ enfin, Yves Martin avait le souci permanent de communiquer ses idées à des publics très variés, mettant autant de soin à s'adresser à des praticiens de terrain

qu'à des responsables politiques de haut niveau. A titre d'illustration, ce dossier contient la présentation qu'il a faite à Florac, le 5 août 2005, devant les forestiers du Languedoc-Roussillon, sur le thème « La forêt face au changement du climat ».

\*  
\* \*

Quels enseignements peut-on tirer de l'exemple d'Yves Martin ? Une méthode, tout d'abord, faite d'un mélange de pragmatisme, de proximité du terrain et de respect de

**Les notes d'Yves Martin n'étaient évidemment pas destinées à être publiées comme elles le sont aujourd'hui, ce qui a posé des problèmes spécifiques. En particulier, les mêmes thèmes reviennent de manière récurrente dans plusieurs notes, avec parfois des modifications au cours du temps et quelques redondances. Nous avons pris le parti de rester le plus près possible de ces textes, afin de permettre au lecteur de suivre l'évolution de la réflexion d'Yves Martin. Dans un cas seulement, nous avons choisi de fusionner deux notes dont les textes étaient très voisins et les contenus complémentaires (il s'agit de la note « Quels outils pour un "développement durable" », dans la partie « Les instruments économiques »).**

**Dans les autres cas, nous nous sommes limités à rectifier la ponctuation et quelques coquilles, et à effectuer un nombre réduit d'ajustements rédactionnels mineurs, afin de faciliter la lecture. Dans un nombre très limité de cas, la bonne compréhension du texte a nécessité des ajouts un peu plus significatifs. Ceux-ci sont mis entre crochets, et suivis de la mention : « Note de la rédaction » : [...Ndlr]. Par ailleurs, Yves Martin aimait mettre en évidence en caractères gras ou par soulignement les passages de ses notes qu'il considérait comme les plus importants. Il utilisait assez volontiers une numérotation (parfois assez complexe) des différents paragraphes ; nous avons conservé dans la mesure du possible ces éléments caractéristiques.**

**Enfin, nous n'avons mentionné les titre et qualité d'Yves Martin que dans les cas où ceux-ci figuraient dans les notes originales.**

principes rigoureux, tempérés par une grande flexibilité, quand il s'agissait de définir des modalités concrètes d'action ; le souci permanent du long terme, associé à la capacité de se remettre en cause au vu de l'efficacité des politiques menées. Ce dernier point est rarement le plus aisé à faire accepter : ainsi, dans la préface de son rapport sur l'évaluation de la maîtrise de l'énergie sur la période 1973-1993, Yves a écrit :

«Il est beaucoup plus facile de susciter des propositions pour une nouvelle politique de l'énergie que de faire la critique objective de celle qui a été conduite»...

Bien des mesures préconisées par Yves Martin ont vu le jour, et il a joué un rôle de visionnaire à plusieurs reprises, recommandant, dès 1974, la création d'une « Agence pour les économies d'énergie » et, dès 1975, celle d'une « Agence de la sûreté nucléaire », qui a vu le jour en...2006, sous le nom d' « Autorité de Sûreté Nucléaire ».

D'autres idées qu'il a avancées restent encore à mettre en œuvre. Parmi celles-ci, une place toute particulière doit être accordée au système dit de « double dividende », pour lequel il s'est battu au cours des dernières années de sa vie, avec la force de conviction qui était la sienne. Le principe est de réduire la part de la fiscalité pesant sur les salaires, en la compensant par une augmentation des taxes sur les énergies fossiles. Cela permettrait tout à la fois de stabiliser les recettes de l'Etat, d'inciter davantage à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la compétitivité de notre industrie, tout en la protégeant contre la concurrence de pays faisant des efforts moindres dans la lutte contre le changement climatique. N'y a-t-il pas là une voie de réflexion pour répondre simultanément,

avec d'autres mesures associées, à plusieurs des problèmes majeurs auxquels notre pays est confronté aujourd'hui ?

Dans le contexte particulièrement troublé que nous connaissons, nous ressentons particulièrement l'absence d'Yves, car, comme l'a dit Robert Poujade (qui fut historiquement le premier ministre de l'Environnement), «il savait rendre clairs les problèmes les plus obscurs».

### Notes

\* Ingénieur général des Mines honoraire.

\*\* Ingénieur général des Mines, rédacteur en chef des Annales des Mines.

(1) Les enregistrements vidéo de l'ensemble des interventions à ce colloque (ainsi que deux vidéos d'Yves Martin) sont disponibles à l'adresse suivante : <http://video.annales.org/videos/ColloqueYvesMARTIN.htm>

(2) Voici quelques extraits du livre « Le ministère de l'impossible », rédigé par Robert Poujade qui fut le premier ministre de l'Environnement :

« Si on me demandait dans quel domaine le ministère de l'Environnement a eu l'action la plus audacieuse et la plus énergique, je serais tenté de répondre : "dans la lutte contre le bruit" [...]. Il nous fallait un technicien, homme d'action et de parole, offrant une bonne image. Le portrait-robot désigna très vite un jeune ingénieur des Mines, adjoint au directeur général de la Protection de la nature, Yves Martin.

Ce polytechnicien souriant avait la ténacité d'un bouledogue, l'art de rendre clairs les problèmes les plus obscurs, beaucoup de caractère et même un caractère assez entier. [...] En tout cas, Yves Martin, le méconnu, apparaîtra, un jour qui n'est pas loin, comme le plus grand pionnier de la lutte contre le bruit ».

(3) Voir encadré.